Clin d'œil – Canard souchet, de la série des Timbres d'Habitat faunique Canada.

Artiste : Patrice Wolput Lac Brome (Québec)

à propos des habitatscanadiens



Région des Prairies et des parcs près de Minnedosa (Manitoba)

Canards Illimités Canada

TABLE DES MATIÈRES:

Aperçu national 2

Plans conjoints des Habitats 4

Plans conjoints des espèces 8

Provinces 10

Personnes-ressources 16



North American Waterfowl Management Plan Plan nord-américain de gestion de la sauvagine Plan de Manejo de Aves Acuáticas Norteamérica



Environnement Canada

Environment Canada

e Canada a réalisé d'énormes progrès au titre de son objectif de conservation de la sauvagine et des habitats de terres humides. Depuis la signature du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) en 1986, plus de 827 millions de dollars canadiens ont été investis au Canada afin de conserver 4,4 millions d'acres (presque 1,8 millions d'hectares) de terres humides et d'habitats de hautes terres connexes, au bénéfice de la sauvagine et d'autres espèces sauvages liées aux terres humides. Il s'agit d'un accomplissement extraordinaire, et c'est l'une des raisons pour lesquelles le PNAGS est considéré comme l'un des programmes de conservation les plus réussis au monde. La mise à jour du PNAGS en 2003 promet de poursuivre cette conservation.

Le succès du PNAGS peut être attribué à son fondement solide qui a été, et qui continue d'être fondé sur les partenariats. Le Canada, les États-Unis et le Mexique ont depuis longtemps compris l'importance d'une approche de partenariat.

Le gouvernement fédéral des États-Unis est un partenaire financier majeur, par le truchement de la North American Wetlands Conservation Act (NAWCA). Les appropriations de la NAWCA en 2002 ont permis au programme de poursuivre son expansion dans les habitats d'intérêt nouveau, tels que la forêt boréale de l'Ouest, des aires qui sont essentielles pour certaines espèces de sauvagine. Ces appropriations ont également permis d'améliorer la capacité du Canada d'accroître ses

travaux en matière d'habitats, augmentant ainsi les avantages de l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord. Un grand nombre de partenaires fédéraux et non fédéraux des États-Unis et un vaste éventail de partenaires canadiens sont aussi des intervenants clés dans le succès du programme.

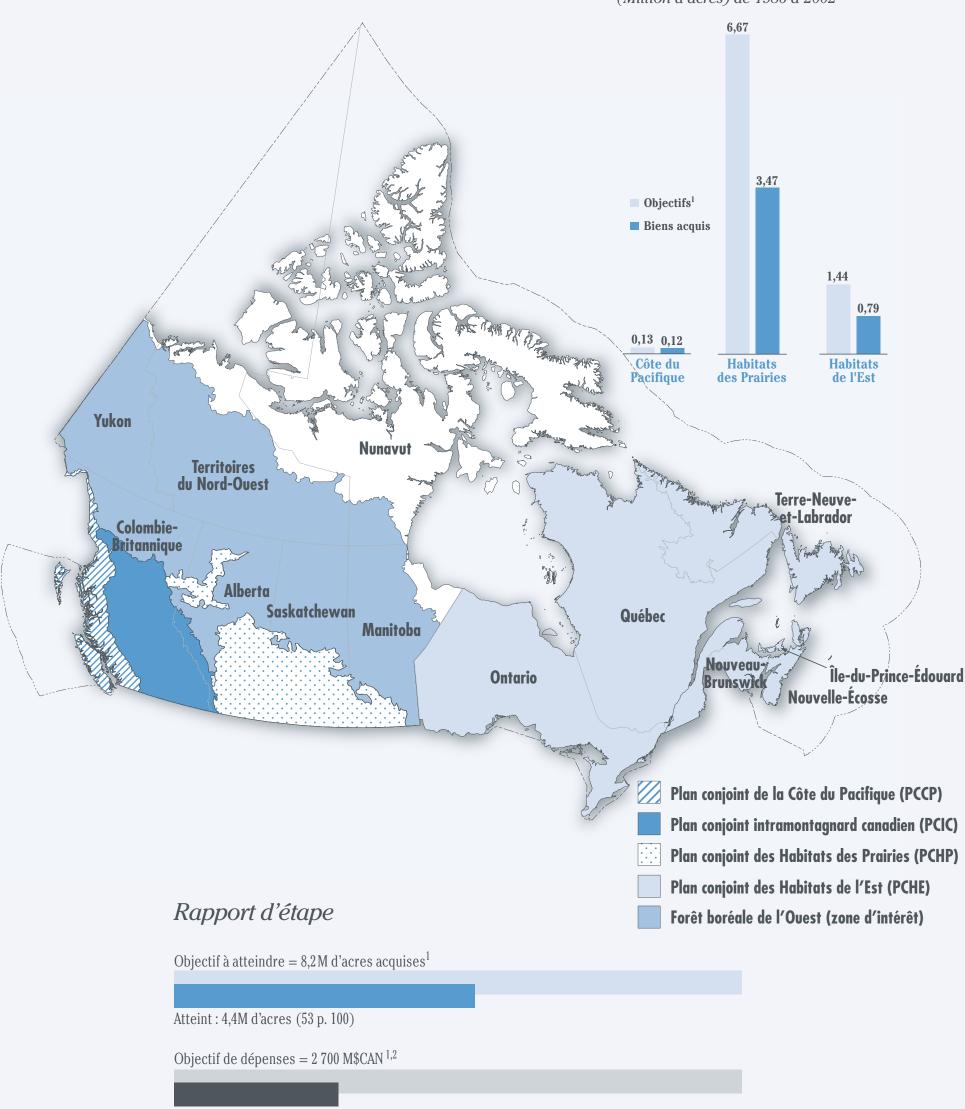
Au Canada, les partenariats avec des propriétaires fonciers continuent de croître grâce à l'utilisation étendue d'ententes de conservation et d'intendance et de nouvelles initiatives politiques en agriculture. Les partenariats canadiens se sont également diversifiés afin d'inclure des secteurs de ressources tels que les industries forestières, électriques et d'exploitation minière. Alors que des progrès considérables ont été réalisés depuis la création du PNAGS, les succès futurs dépendent de notre engagement continuel à favoriser les partenariats et à reconnaître qu'il y a encore beaucoup de travail à accomplir pour atteindre nos buts. De nombreux partenaires du PNAGS poursuivent l'élaboration de stratégies de conservation pour toutes les espèces d'oiseaux, en complément de leurs activités existantes de planification de la conservation de la sauvagine et des terres humides.

Cette édition de À propos des habitats canadiens souligne les accomplissements au Canada aux niveaux provincial et du plan conjoint et de certains des défis abordés en 2002. L'édition traite des activités de protection, d'amélioration et de gestion reliées au PNAGS et appuyées par la NAWCA.

Apergu hational

Habitats du PNAGS conservés





À ce jour : 787 M\$CAN (29 p. 100)

^{1.} Ces objectifs font l'objet d'une révision selon la mise à jour de 2003 du PNAGS.

^{2.} Fondé sur \$CAN = 0,68 \$US.

a conservation des terres humides et des habitats de hautes terres connexes est au coeur du programme de conservation au Canada du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS). En 2002, l'approche du programme a encore une fois donné des résultats positifs, les partenaires du Canada et des États-Unis s'efforçant d'atteindre les buts du PNAGS. Bien que l'élément de la sauvagine et des terres humides demeure le point de mire, l'approche de conservation « tout oiseau, tout habitat » continue de prendre de l'ampleur. Une grande part des succès de l'année peut être attribuée au financement solide et continu généré par la North American Wetlands Conservation Act (NAWCA) de même qu'au financement et à la participation accrus des partenaires canadiens.

> L'année 2002 a été monumentale pour la conservation des espèces sauvages du Canada. La Loi sur les espèces en péril (LEP) a été adoptée, concluant un processus législatif de neuf ans voulant la protection des espèces en péril et de leur habitat essentiel.

L'année 2002 a été monumentale pour la conservation des espèces sauvages du Canada. La Loi sur les espèces en péril (LEP) a été adoptée, concluant un processus législatif de neuf ans voulant la protection des espèces en péril et de leur habitat essentiel. La LEP est le résultat d'un processus de consultation exhaustif qui a rarement été observé dans l'histoire canadienne et qui a obtenu un vaste appui des Canadiennes et des Canadiens. La nouvelle Loi entre en vigueur cette année. Près d'un tiers des espèces canadiennes en péril inscrites à la liste à l'échelle fédérale se trouvent en Colombie-Britannique. Conservation de la nature Canada et Canards Illimités Canada reçoivent des fonds de la NAWCA pour réaliser des projets relatifs aux terres humides dans la région du bassin hydrographique du sud de la rivière Okanagan, en Colombie-Britannique. En conséquence, les espèces en péril, telles que la Paruline polyglotte, bénéficient de ces activités de conservation.

Les travaux de conservation se sont poursuivis en vertu de nombreux programmes canadiens connexes, tels que le programme des dons écologiques, la Stratégie canadienne de la biodiversité, le programme des aires protégées et le programme d'intendance de l'habitat (PIH). Le Manitoba donne un bon exemple de la façon dont le financement de la NAWCA peut venir compléter quelques-uns de ces programmes de conservation financés au Canada. En collaboration avec des partenaires, Delta Waterfowl utilise le financement de la NAWCA pour protéger des habitats de terres humides. Pour sa part, la Manitoba Habitat Heritage Corporation utilise les fonds du PIH pour protéger les habitats riverains et de terres herbeuses, la plupart de ces derniers faisant partie des aires prioritaires du PNAGS de la province. Il en résulte que les objectifs du PNAGS et de l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN) peuvent être atteints.

Un investissement immense a été réalisé pour les aires protégées, le gouvernement fédéral et les provinces possédant des réseaux complets dans

Une grande part des succès de l'année peut être attribuée au financement solide et continu généré par la North American Wetlands Conservation Act (NAWCA) de même qu'au financement et à la participation accrus des partenaires canadiens.

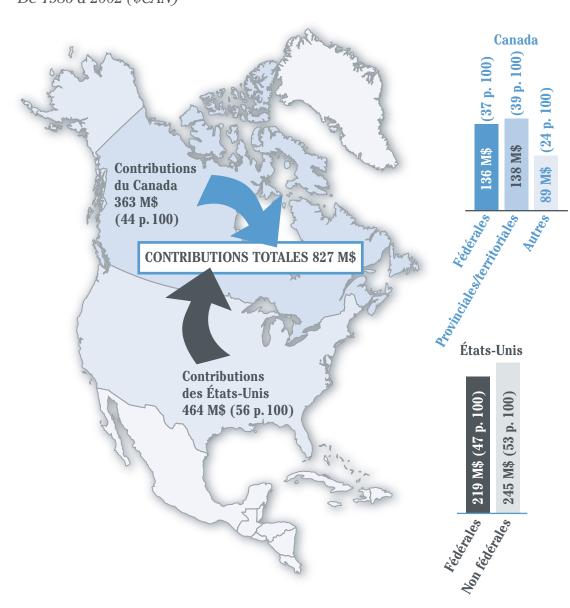
chacune des écorégions du pays. Le système fédéral, qui comprend les parcs nationaux, les réserves nationales de faune et les refuges d'oiseaux migrateurs, a à lui seul une superficie équivalant à peu près à la taille de l'État du Montana, soit 89 millions d'acres (36 millions d'hectares). Le programme des aires protégées poursuivra l'utilisation des réserves nationales de faune et des refuges d'oiseaux migrateurs comme des outils afin de protéger les habitats d'oiseaux migrateurs importants au niveau du continent. En 2002, le programme boréal de l'Ouest a permis de simplifier l'établissement proposé d'une réserve nationale de faune incluant Mills Lake, un complexe de terres humides de niveau international qui pourvoit à de grandes populations de canards et d'autres oiseaux aquatiques dans les Territoires du Nord-Ouest.

Alors que de nouveaux défis et de nouvelles questions de conservation surgissent en ce qui concerne les oiseaux migrateurs, les partenariats, les outils de réglementation et les politiques qui les protègent doivent être maintenus et adaptés aux circonstances changeantes. Nous devons utiliser ces outils de plus en plus pour influer sur les activités anthropiques qui ont une incidence directe sur le paysage. Des entreprises telles que la foresterie, l'agriculture, les transports et la production d'énergie peuvent avoir des répercussions directes et indirectes sur les oiseaux, et la meilleure combinaison d'approches de gestion est requise afin d'aborder ces questions.

Au cours des années à venir, le Canada poursuivra ses travaux de conservation des terres humides et celles reliées aux oiseaux migrateurs, tout en élargissant son rôle en matière de conservation des oiseaux. Les partenaires canadiens du PNAGS sont pleinement conscients que l'engagement des partenaires aux niveaux international, national et régional est fondamental pour l'avenir de la sauvagine et la conservation d'autres habitats d'oiseaux. Afin de maintenir et d'améliorer le programme canadien, le Canada dépend d'un financement constant et à long terme de la part de ses partenaires canadiens et américains. Le succès international de la conservation des oiseaux repose sur un soutien continu des États-Unis, combiné à un programme de financement canadien florissant et au soutien de nos collègues mexicains.

Contributions totales du PNAGS au Canada

De 1986 à 2002 (\$CAN)



Plan conjoint des Habitats des Prairies

ne des fonctions principales du Plan conjoint des Habitats des Prairies (PCHP) est de fournir des capacités en matière de direction et de partenariat qui permettront de se pencher sur des problèmes internationaux au niveau régional. Deux projets de partenariats du PCHP ont récemment été terminés: le programme de recherche sur le botulisme aviaire et le programme de surveillance des habitats des Prairies. Ils offrent des aperçus et des suggestions clés pour améliorer la gestion de la sauvagine et des habitats des Prairies canadiennes. Un troisième partenariat a été lancé pour étudier le déclin du Canard pilet.

Un groupe de travail a été formé en 1999 dans le cadre du PCHP pour étudier le botulisme aviaire, une des principales causes de mortalité chez la sauvagine migratrice. En quelques années, le botulisme a tué des millions de sauvagine en Amérique du Nord et des millions de dollars ont été dépensés pour nettoyer les carcasses. Ces préoccupations ont entraîné un vaste partenariat mené par le Centre canadien coopératif de la santé de la faune, qui comprend des partenaires canadiens comme le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, Canards Illimités Canada et des partenaires américains. À la lumière des résultats de cette étude, on cessera d'effectuer des opérations de nettoyage de carcasses dans les Prairies canadiennes parce que ces opérations n'ont pas réduit la mortalité chez les canards. Cependant, les organismes responsables des espèces sauvages demeurent très préoccupés et ils s'engagent entièrement à se pencher sur les incidences du botulisme sur les canards ainsi que sur d'autres populations d'oiseaux.



Les preuves laissent présumer que le PCHP réduit les incidences de certains types de destruction des terres humides et qu'il joue également un rôle dans ce que l'on croit être des tendances positives en matière d'habitat de hautes terres.

Plans conjoints des Habitats

De plus, ces organismes étudieront activement des possibilités de gestion du botulisme dont l'efficacité est accrue et ils les évalueront. On croit que, si on cesse d'effectuer des nettoyages, les ressources épargnées pourraient être utilisées à de meilleures fins, celles d'aider à comprendre les causes du botulisme et d'élaborer des méthodes plus efficaces de prévention et de gestion des poussées épidémiques.

Le PCHP a lancé le rapport relatif à la phase 1 du programme de surveillance de l'habitat du PCHP, qui détermine les tendances récentes en matière d'habitat dans les paysages ciblés par le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS). Le programme offre une évaluation des tendances des habitats dans les hautes terres et les terres humides au sein des zones ciblées par le PCHP et établit les bases d'un programme de surveillance de l'habitat à long terme. Les résultats de la phase 1 proposent une étude approfondie des tendances de tous les types de terres humides, des terres éphémères jusqu'aux terres permanentes. Les preuves laissent présumer que le PCHP réduit les incidences de certains types de destruction des terres humides et qu'il joue également un rôle dans ce que l'on croit être des tendances

positives en matière d'habitat de hautes terres. Cependant, malgré les activités du PCHP, les pertes nettes de terres humides au sein des zones ciblées par le PCHP entre 1985 et 1999 sont évaluées à moins de 2,8 p. 100. Le programme de surveillance de l'habitat est continu et les tendances à l'extérieur des zones ciblées, dont les zones prioritaires du Canard pilet, sont compilées et analysées. Les résultats fourniront à tous les partenaires du PNAGS des données récentes sur les tendances en matière d'habitat et d'utilisation des terres afin d'aider à la planification et à la mise en œuvre de la conservation.

Les préoccupations internationales au sujet du profond déclin du Canard pilet ont entraîné une initiative de partenariat davantage ciblée parmi les intervenants du PCHP, de nombreux autres plans conjoints et des partenaires du PNAGS. Le PCHP est à la tête de l'élaboration d'un groupe d'activités sur le Canard pilet pour mieux aborder les questions de conservation du Canard pilet et augmenter les activités de gestion et de recherche.

Veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des Habitats des Prairies, au (780) 951-8652 ou à l'adresse deanna.dixon@ec.gc.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
Fédérales – ÉU.	22 653 920	158 365 723
Non fédérales — ÉU.	22 130 257	174 306 430
Canadiennes	20 494 575	179 990 498
Total	65 278 752	512 662 651

Réalisations (en acres)

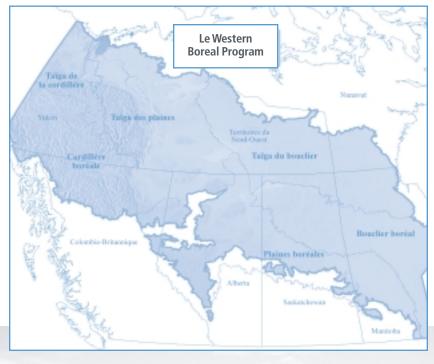
	2002	Total (1986-2002)
Acquises	336 665	3 468 992
Améliorées	139 832	1 548 773
Gérées	154 234	2 884 799
Total*	W16.07	3 468 992

^{*}Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet d'une gestion.



Le Canard piletCanards Illimités Canada

... l'augmentation de l'exploitation du pétrole et du gaz, des sables bitumineux et des forêts, entraîne un besoin urgent de renseignements qui permettront de mettre de l'avant le développement durable des ressources et la prise de décisions judicieuses concernant l'utilisation des terres dans toute la forêt boréale de l'Ouest.



Le Western Boreal Program s'étend sur cinq provinces et deux territoires, ce qui en fait l'un des plus vastes partenariats écosystémiques de l'Amérique du Nord.

Canards Illimités Canada

Les partenaires du Western Boreal Program (WBP) en apprennent davantage sur les terres humides du bouclier boréal, comme celle qui se situe près du lac Oscar, dans les Territoires du Nord-Ouest. Canards Illimités Canada



Le Western Boreal Program

a forêt boréale de l'Ouest est une vaste région principalement vierge qui abrite quelque ■ 13 millions de canards nicheurs et une myriade d'autres espèces sauvages. Cependant, cette région est riche en ressources naturelles et l'augmentation de l'exploitation du pétrole et du gaz, des sables bitumineux et des forêts, entraîne un besoin urgent de renseignements qui permettront de mettre de l'avant le développement durable des ressources et la prise de décisions judicieuses concernant l'utilisation des terres dans toute la forêt boréale de l'Ouest. C'est à cette fin que Canards Illimités Canada a présenté, en 1997, l'initiative sur les forêts boréales de l'Ouest afin de déterminer les plus importantes ressources en terres humides et de mieux comprendre les facteurs influant sur les oiseaux aquatiques qui nichent dans cette aire. Renommé le Western Boreal Program (WBP) de Canards Illimités Canada en 2002, les activités ont continué de s'accroître pour donner un programme à vocation unique comprenant treize secteurs de projets actifs qui s'étendent sur plus de 45 millions d'hectares (112,8 millions d'acres) au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique, aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

Le WBP travaille en étroite collaboration avec plus de 50 partenaires financiers de l'industrie, des universités, des gouvernements, des organismes environnementaux non gouvernementaux et des groupes des Premières nations au cœur de l'un des plus grands écosystèmes boisés toujours existants au monde : la forêt boréale de l'Ouest du Canada. Les activités du programme, dont le financement provient de l'actuelle North American Wetlands Conservation Act, d'autres subventions relatives à la conservation et de partenaires de l'industrie, comprennent la classification de la couverture terrestre, l'inventaire des terres humides et de la sauvagine, l'évaluation de la qualité de l'eau, les connaissances traditionnelles en matière d'écologie des terres humides, la recherche en partenariat sur la productivité des terres humides et l'élaboration des plans de conservation.

Le WBP a joué un rôle important dans le retrait en 2002, grâce à des dispositions par le truchement d'un décret, des terres du Horn Plateau du lac Mills afin de promouvoir l'établissement proposé d'une réserve nationale de faune (25 000 kilomètres carrés ou 6,2 millions d'acres) dans les Territoires du Nord-Ouest. Une certaine forme de protection qui demande la participation de la collectivité locale est proposée pour quelques autres secteurs du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Au sud du 60e parallèle, le WBP se concentre sur les modèles de conservation basés sur les bassins hydrographiques avec les partenariats de l'industrie. Un plan de cet ordre est en cours d'élaboration avec Alberta-Pacific Forest Industries Inc. (Al-Pac) sur une superficie de 14,3 millions d'acres (5,8 millions d'hectares) dans le Nord-Est de l'Alberta qui fait l'objet d'une entente de gestion forestière.

Veuillez communiquer avec Gary Stewart, biologiste - programmes de conservation, Canards Illimités Canada, au (780) 489-8110 ou à l'adresse g_stewart@ducks.ca

Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
édérales – ÉU.	1 863 526	3 171 389
Non fédérales — ÉU.	3 000 778	4 471 680
Canadiennes	4 544 221	8 565 284
Total	9 408 525	16 208 353

*Réalisations (en acres)

	2002	Total (1986-2002)
Acquises*	_	214
Améliorées		_
Gérées	_	_
Total		214

^{*} Il y a d'importantes activités entreprises à l'appui d'un processus législatif visant à protéger plus de six millions d'acres en vertu d'une nouvelle stratégie des aires protégées en évolution. Nous prévoyons solidifier et terminer cette réalisation dans un très proche avenir.

Les terres humides du bassin de Birchy, situées sur la rivière Upper Humber, accueillent les plus fortes densités de canards nicheurs de l'île de Terre-Neuve.

Service canadien de la faune

Plan conjoint des Habitats de l'Est

n 1989, les six provinces de l'Est du Canada (Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario), de concert avec le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, Canards Illimités Canada et Habitat faunique Canada, ont signé un protocole d'entente qui a mené à la création du Plan conjoint des Habitats de l'Est (PCHE). Conservation de la nature Canada est devenue membre du conseil de gestion en 1999.

Le PCHE constitue le plus vaste des quatre plans conjoints des habitats du Canada du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS). Il comprend environ le tiers du territoire canadien et compte quelques-uns des types d'habitats les plus diversifiés ainsi que 10 p. 100 des terres humides du monde. De plus, environ 65 p. 100 de la population du Canada vit sur ce territoire. De tels facteurs engendrent certains des plus grands défis rencontrés par les partenariats.

À l'origine, le but du PCHE consistait à atteindre les objectifs du PNAGS dans l'Est du Canada. À l'heure actuelle, même si l'attention est toujours principalement portée sur les terres humides et la sauvagine, le rôle du partenariat s'élargit. Il cherche maintenant des moyens d'exécuter des programmes qui comprennent tous les oiseaux et tous les habitats.

Le financement provenant de la North American Wetlands Conservation Act (NAWCA) permet de protéger, d'améliorer et de gérer les habitats essentiels à la survie de la sauvagine en Amérique du Nord, de même que celle d'autres espèces sauvages qui dépendent de ces terres humides. Les fonds de la NAWCA sont à la base de l'établissement de programmes d'intendance qui encouragent l'utilisation judicieuse et durable des terres privées. Les évaluations de programmes, qui visent à orienter les programmes actuels et à venir, sont également subventionnées par la NAWCA.

En 2002, l'élaboration de plans de gestion individuels pour les quatre groupes d'oiseaux — sauvagine, oiseaux de rivage, oiseaux terrestres et oiseaux aquatiques — représentait l'une des initiatives clés du PCHE. Ces plans jouent un rôle pivot dans la mise en œuvre et l'exécution de la conservation de tous les oiseaux et de tous les habitats. Les régions de conservation aviaire 13 et 14, qui se trouvent sur la frontière canado-



américaine, constituent deux zones de concentration prioritaires. On a tenu des rencontres de collaboration afin de déterminer les espèces, les habitats et les préoccupations qui doivent être traités en priorité pour chaque groupe d'oiseaux. Ces renseignements aideront à élaborer des plans de conservation aviaire pour chaque pays et entre chaque pays. On élabore actuellement plusieurs projets de premier niveau qui permettront d'illustrer les avantages à tirer d'une planification intégrée.

Veuillez communiquer avec Reg Melanson, coordonnateur du Plan conjoint des Habitats de l'Est, au (506) 364-5036 ou à l'adresse reg.melanson@ec.gc.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
Fédérales – ÉU.	7 254 831	41 125 068
Non fédérales — ÉU.	4 601 277	43 278 462
Canadiennes	7 370 070	105 869 417
Total	19 226 178	190 272 947

Réalisations (en acres)

	2002	Total (1986-2002)
Acquises	27 752	787 829
Améliorées	29 063	481 215
Gérées	28 899	492 388
Total*		787 829

*Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet d'une gestion.

> En 2002, l'élaboration de plans de gestion individuels pour les quatre groupes d'oiseaux – sauvagine, oiseaux de rivage, oiseaux terrestres et oiseaux aquatiques – représentait l'une des initiatives clés du PCHE.

Plan conjoint de la Côte du Pacifique

e Plan conjoint de la Côte du Pacifique (PCCP) est un plan conjoint international qui couvre les régions côtières de la Colombie-Britannique, de l'Alaska, de l'État de Washington, de l'Oregon, de la Californie et d'Hawaii. Canards Illimités Canada, The Nature Trust of British Columbia, Conservation de la nature Canada, The Land Trust of British Columbia, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, le Ministry of Water, Land and Air Protection de la Colombie-Britannique et Pêches et Océans Canada en sont les partenaires canadiens.

Les terres humides de la Côte du Pacifique offrent des habitats essentiels de reproduction, d'hivernage et de rassemblement à des populations d'importance internationale de sauvagine et d'autres espèces qui dépendent des terres humides. Les estuaires sont les habitats les plus diversifiés écologiquement et les plus sérieusement menacés de la région de la Côte du Pacifique. Plus des trois quarts des terres humides d'estuaires ont été éliminées ou converties depuis le

début du siècle en raison de l'aménagement florissant du littoral, de l'agriculture, des plantes envahissantes et de la pollution.

En 2002, les partenaires du PCCP ont exploré de nouvelles approches pour travailler avec les intervenants. En étudiant les programmes traditionnels, les partenaires ont déterminé qu'une planification à long terme de l'exploitation agricole était la clé pour

Des Cygnes trompettes en hivernage cherchent de la nourriture sur des terres agricoles situées aux abords de la ville de Vancouver (en arrière-plan). En hiver, les terres agricoles du delta du fleuve Fraser pourvoient à la densité la plus grande d'oiseaux aquatiques, d'oiseaux de rivage et d'oiseaux de proie au Canada et représentent donc le point de mire de nombreuses initiatives de conservation du PCCP.

David De Rosa

Image de fond :

Paruline orangéeRob Simpson/VALAN PHOTOS

atteindre les objectifs du PCCP. Cette approche entraîne une meilleure qualité de terrains agricoles pour les exploitants tout en créant des habitats viables pour les oiseaux. Elle comprend le travail avec les établissements agricoles, le sondage des exploitants agricoles pour déterminer leurs besoins et, comme un exploitant agricole de la région du Lower Mainland l'a fait, la participation à des ententes à long terme qui comporte une aide financière et un soutien des ressources. Le processus de planification de l'exploitation agricole a également été mis en place sur la côte est de l'île de Vancouver. On s'attend à conclure d'autres ententes en 2003.

Le PCCP portait également sur la mise à jour du processus de priorisation des estuaires. Ce processus se traduit par un travail avec des partenaires dans le but d'effectuer des analyses sur la situation des terres des estuaires connus pour aider à l'élaboration d'initiatives de conservation. La phase 1 effectuée sur quatre-vingts des plus grands estuaires le long de la côte est, de l'île de Vancouver et de la côte de la Colombie-Britannique, est terminée. La phase 2, qui passe en revue environ trois cents estuaires, est commencé. Une série de critères, comme les menaces contre l'habitat ainsi que les valeurs concernant la sauvagine, les poissons et d'autres espèces sauvages, sera utilisée pour prioriser les activités de conservation des estuaires.

Au début de 2003, le PCCP entamera une nouvelle phase qui vise l'élaboration d'une stratégie « tout oiseau, tout habitat ». Les partenaires du PCCP continueront également d'aider le gouvernement de la Colombie-Britannique à élaborer une politique provinciale sur les terres humides au cours des deux à trois prochaines années.

Veuillez communiquer avec Krista De Groot, coordonnatrice du Plan conjoint de la Côte du Pacifique (Canada) au (604) 940-4684 ou à krista.degroot@ec.gc.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
Fédérales – ÉU.	1 909 795	11 858 361
Non fédérales – ÉU.	2 219 772	14 300 672
Canadiennes	3 117 698	40 961 844
Total	7 247 265	67 120 877

Réalisations (en acres)

	2002	Total (1986-2002)
Acquises	27 821	124 220
Améliorées	12 889	99 011
Gérées	12 889	96 628
Total*		124 220

*Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet d'une gestion.



Plan conjoint intramontagnard canadien

a région concernée par le Plan conjoint intramontagnard canadien (PCIC) est située à l'intérieur de la région australe et centrale de la Colombie-Britannique et des montagnes Rocheuses de l'Alberta. Cette région est caractérisée par des habitats extrêmement différents, dont des terres humides, des terres herbeuses, des steppes d'armoises, des forêts alpines et des forêts sub-boréales. La région pourvoit également à une faune diversifiée et à des industries axées sur un grand nombre de ressources, y compris la foresterie, l'élevage de bovins en liberté, l'agriculture, l'exploitation minière et la production d'énergie hydroélectrique.

Au cours de sa première année d'existence, le PCIC s'est attaché à la création de partenariats avec une grande variété d'intervenants. Les partenaires comprennent Canards Illimités Canada, Conservation de la nature Canada, The Land Conservancy of British Columbia, The Nature Trust of British Columbia, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, Ministry of Water, Land and Air Protection de la Colombie-Britannique, Parcs Canada, University of British Columbia, Lignum Ltd., Teck Cominco Ltd., Grasslands Conservation Council of British Columbia, The Federation of British Columbia Naturalists, British Columbia Field Naturalists et le South Okanagan-Similkameen Conservation Program. La British Columbia Cattlemen's Association et BC Hydro ont également exprimé leur intérêt de devenir partenaires.

En 2002, le travail a surtout porté sur l'élaboration d'une vision précise, d'un énoncé de mission, de principes directeurs et sur la production d'un fondement biologique et d'un prospectus pour ce

Les terres humides dominent les différents paysages de la région intramontagnarde canadienne et y jouent un rôle important.

Larry Halverson, Parcs Canada

plan conjoint « tout oiseau, tout habitat ». Le prospectus comprend les espèces prioritaires, les objectifs concernant l'habitat et la population, des stratégies de conservation et des secteurs d'intervention clés au sein du PCIC. Les secteurs d'intervention clés ont été déterminés en utilisant des outils de décision déjà existants fondés sur la biologie et développés par différents partenaires, y compris des modèles axés sur les populations de sauvagine et la taille des terres humides, sur la classe et la répartition ainsi que sur les critères des espèces et des paysages multiples. Deux bassins hydrographiques, celui de la rivière Okanagan et celui de la rivière San Jose, ont été définis comme secteurs prioritaires grâce à l'analyse des terres humides et des populations de sauvagine.

Dans le bassin hydrographique de la rivière San Jose, des programmes, principalement axés sur l'intendance, ont été lancés. Les éléments de ce bassin hydrographique (forêts de hautes terres, terres herbeuses, rivières, territoires urbains et semi-urbains) ont encouragé de grands partenariats avec les propriétaires fonciers ainsi qu'avec les industries forestières et les industries d'élevage.

Dans la région de l'Okanagan, les activités de conservation sont liées aux programmes de rétablissement des espèces en péril et à la remise en état de la rivière Okanagan. Ces activités comprennent des programmes pour naturaliser le canal et pour favoriser le frai du saumon rouge de la rivière Okanagan. La protection de l'habitat est essentielle dans cette région puisqu'il ne reste seulement que 20 p. 100 des terres humides historiques. Les programmes comme le « Projet des flaques », une initiative de sensibilisation et de remise en état pour conserver les petites terres humides sur les terrains privés, aident également à protéger ce qui reste.

Au début de 2003, les partenaires du PCIC chercheront à obtenir l'approbation de leur fondement biologique ainsi que du prospectus du Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) et du comité responsable du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.

Veuillez communiquer avec Krista De Groot, coordonnatrice du Plan conjoint intramontagnard canadien au (604) 940-4684 ou à krista.degroot@ec.gc.ca.



Plans conjoints des espèces

Plan conjoint des Oies de l'Arctique

'un des principaux objectifs du Plan conjoint des Oies de l'Arctique (PCOA) consiste à préconiser un apport scientifique accru pour une meilleure gestion des oies et bernaches. La gestion des Grandes Oies des neiges représente un bon exemple de gestion réussie. Le PCOA a approuvé, en 1998, le Greater Snow Goose Report qui proposait des modifications importantes à la science et à la gestion des Grandes Oies des neiges afin de freiner la tendance de forte croissance de leur population. Depuis ce temps, plusieurs mesures supplémentaires concernant les prises ont été mises de l'avant, dont une période de chasse printanière au Québec. On a également amélioré les techniques de surveillance pour mesurer avec plus de précision les répercussions qu'ont eu les prises sur la population. Les résultats obtenus montrent qu'elles ont augmenté de façon très importante et que la population semble s'être stabilisée (voir la figure). Les prises printanières se poursuivront en 2003 pour permettre de réduire davantage la population, jusqu'à l'atteinte de la cible de 500 000 individus.

La surveillance accrue de ces colonies d'Oies constitue un élément important de l'évaluation de la réussite des mesures de gestion concernant la surabondance des Oies des neiges. Le PCOA a appuyé un programme de baguage dans tout l'Arctique, qui a eu pour résultat le baguage de toutes les colonies importantes en 2001. Ce programme permet de recueillir des renseignements clés qui, combinés avec d'autres données importantes, indiquent que certaines colonies d'Oies blanches se sont peut-être stabilisées.

Le tiers de la série des *AGJV Working Group Reports*, *The Status of Ross's Geese* a été achevé en 2002. Ce rapport traite de sujets relatifs à la biologie de l'Oie de Ross, à la situation de sa population, aux maladies, aux prises, aux interactions dans l'habitat, à la dynamique de la population et à l'incidence des Oies de Ross sur les habitats du Nord. Il porte également sur l'étude de l'effet éventuel de la réglementation des prises mises en place pour réduire les populations de Petites Oies des neiges du milieu du continent sur les Oies de Ross.

Le plan stratégique du PCOA a été passé en revue pour la période allant de 2002 à 2006. Il tient compte des réalisations du Plan conjoint au cours des cinq dernières années et détermine la direction que doivent prendre les programmes prioritaires dans les quelques années à venir. Deux populations d'oies et bernaches se sont ajoutées aux priorités : la population de l'Atlantique Nord des Bernaches du Canada et celle des Bernaches cravants de l'Ouest de l'Extrême-Arctique.

Veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des Oies de l'Arctique, au (780) 951-8652, ou à l'adresse deanna.dixon@ec.gc.ca.

*Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
Fédérales – ÉU.	667 127	3 054 453
Non fédérales — ÉU.	612 254	5 733 361
Canadiennes	1 109 152	11 688 575
Total	2 388 533	20 476 389

^{*}Ces contributions ne comprennent pas de fonds de la NAWCA.

Le Canard noir

Denis Faucher, Canards Illimités Canada

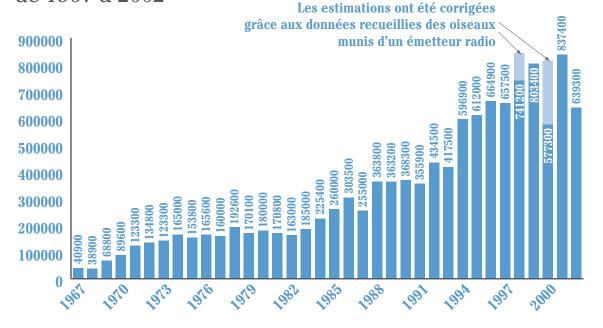
Plan conjoint des Canards noirs

e but du Plan conjoint des Canards noirs (PCCN) est d'aider à renverser le déclin de l'espèce qui se produit depuis les années 1950. Le programme d'inventaire du PCCN permet de suivre les changements qui s'opèrent dans la population reproductrice du Canard noir grâce à des relevés annuels de parcelles effectués en hélicoptère dans les principales aires de reproduction de l'Est du Canada. L'analyse des résultats des relevés démontre que, depuis 1990, le nombre total de Canards noirs a augmenté de façon significative. On remarque cette augmentation surtout dans les provinces de l'Est, où la population de Canards noirs de l'Ontario demeure stable.

Bien que ce relevé effectué en hélicoptère ait été conçu pour optimiser les dénombrements de Canards noirs, il fournit également une information utile sur l'association à un habitat et sur les tendances démographiques d'autres espèces de sauvagine, dont le Plongeon huard, qui se reproduisent dans la forêt boréale de l'Est. Ces autres espèces de sauvagine comprennent le Canard colvert, la Sarcelle d'hiver, le Fuligule à collier et le Garrot à œil d'or.

Le relevé effectué en hélicoptère dans le cadre du PCCN ne couvre qu'une partie de l'aire de répartition totale de reproduction du Canard noir. De plus, dans les limites de la zone faisant l'objet d'un relevé, environ 1 p. 100 seulement de la superficie totale fait véritablement l'objet d'un relevé, compte tenu de l'activité d'échantillonnage. En utilisant la région du réservoir Gouin du Sud du Ouébec comme zone pilote, Danielle Bordage, Marcelle Grenier, Nathalie Plante et Christine Lepage, du Service canadien de la faune de la Région du Québec (Environnement Canada), ont mis au point une méthode pour compenser les données manquantes dans les régions ne faisant pas l'objet d'un relevé. Les données du satellite Landsat-TM ont été traitées, permettant de déterminer les différents types d'habitat présents, y compris les eaux libres, les eaux peu profondes, les terres marécageuses, les marécages d'aulnes, les forêts de conifères, les forêts caducifoliées, les brûlis et les tourbières. Une fois que les habitats cernés ont été classés, un modèle de régression logistique a été utilisé pour déterminer les associations entre ces habitats et les observations de Canards noirs obtenues grâce à des relevés. Le modèle statistique a ensuite été appliqué à toute l'image satellite pour prévoir la répartition de

La population printanière de la Grande Oie des neiges, de 1967 à 2002





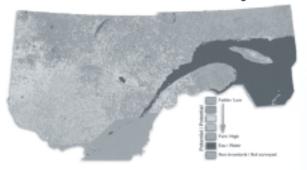
Le plus grades cana d'infordéct

Des biologistes en matière d'espèces sauvages utilisent des filets japonais pour capturer les eiders au lac Nauyak, au Nunavut. Lynne Dickson,

Service canadien de la faune

Le plus grand obstacle à la gestion des canards de mer est le manque d'information concernant le déclin de la population.

Répartition possible de la population reproductrice du Canard noir au sud du Québec



la population reproductrice du Canard noir dans les grandes zones qui n'ont pas fait l'objet d'un relevé. La carte de la répartition possible de la population reproductrice du Canard noir qui a été produite offre une information précieuse au sujet des caractéristiques du paysage importantes pour cette espèce. De plus, elle a aidé à repérer de vastes régions éloignées, importantes pour le Canard noir, qu'il faut protéger.

Veuillez communiquer avec Brigitte Collins, coordonnatrice du Plan conjoint des Canards noirs, au (613) 952-2408 ou à l'adresse brigitte.collins@ec.gc.ca, ou avec Daniel Bordage, biologiste principal des oiseaux considérés comme gibier, Service canadien de la faune, Région du Québec, au (418) 649-6300 ou à l'adresse daniel.bordage@ec.gc.ca, ou encore, visitez le site Web suivant: http://lavoieverte.qc.ec.gc.ca/faune/sauvagine/html/caracterization.html.

Macareux moine

Image de fond

Francis Lépine/VALAN PHOTOS

*Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
Fédérales – ÉU.	115 000	1 214 360
Non fédérales – ÉU.	150 500	2 651 850
Canadiennes	337 700	5 219 745
Total	603 200	9 085 955

*Ces contributions ne comprennent pas de fonds de la NAWCA.

Plan conjoint des Canards de mer

n 2002, dix projets ont été menés au Canada sous l'égide du Plan conjoint des Canards de mer (PCCM). Quatre de ces projets ont été financés en partie par des sources fédérales américaines, tandis que les six autres ont été entérinés par le PCCM et financés par des organismes partenaires.

Le plus grand obstacle à la gestion des canards de mer est le manque d'information concernant le déclin de la population. Par conséquent, bon nombre de ces études se sont servies de la télémétrie par satellite pour établir les aires de mue et d'hivernage des populations d'oiseaux nicheurs connues ou les aires de reproduction et de mue des populations en hivernage connues.

Sur la côte ouest, l'étude à long terme de la population d'Arlequins plongeurs a été poursuivie, la dynamique des populations de Macreuses à front blanc a été étudiée et la première année d'une étude visant à évaluer les effets de l'industrie aquicole sur les Macreuses à front blanc en hivernage est entamée.

Dans l'Ouest de l'Arctique canadien, on a suivi des eiders, qui se reproduisent au Nunavut, pendant leur migration passant par la mer de Beaufort à leurs aires d'hivernage en Russie et en Alaska. Des études semblables réalisées dans l'Est de l'Arctique ont démontré qu'une proportion importante des Eiders à duvet qui se reproduisent au Canada hivernent au Groenland. L'écologie des macreuses a été étudiée dans le delta inférieur du fleuve Mackenzie.

Des travaux effectués au Québec ont mené à la quantification des exigences concernant l'habitat de reproduction du Garrot d'Islande et à la détermination des concentrations importantes de mue des eiders et des macreuses dans l'estuaire du Saint-Laurent. Des travaux de collaboration réalisés avec des partenaires américains ont permis de suivre des arlequins hivernant au Maine à leurs aires de reproduction canadiennes et à leurs aires de mue au Canada et au Groenland.

Sur la côte Atlantique, dans le cadre d'un projet conjoint canado-américain, on a muni des Macreuses noires de transmetteurs lorsqu'elles étaient dans leur aire de rassemblement printanière au nord-est du Nouveau-Brunswick. On les a suivies jusqu'à leurs aires de reproduction, de chaque côté de la baie d'Hudson, puis jusqu'à leurs aires de mue, à la baie James, pour ensuite revenir dans la baie de Chesapeake et se diriger vers le sud pour l'hiver.

L'année 2002 s'est terminée avec une conférence réussie sur le canard de mer et des ateliers connexes organisés en Colombie-Britannique auxquels environ 200 amateurs de canards de mer ont assisté.

Veuillez communiquer avec Keith McAloney, coordonnateur canadien du Plan conjoint des Canards de mer au (506) 364-5013 ou à l'adresse keith.mcaloney@ec.gc.ca.

*Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
Fédérales – ÉU.	218 500	388 000
Non fédérales – ÉU.	_	_
Canadiennes	295 729	1 067 629
Total	514 229	1 455 629

*Ces contributions ne comprennent pas de fonds de la NAWCA.



Les terres humides formées à l'endroit où la rivière Homathko se jette dans le lac Tatlayoko sont une escale importante pour les oiseaux migrateurs, dont le Cygne trompette menacé à l'échelle provinciale.

Tom Swann,
Conservation de la nature Canada

Provinces

Colombie-Britannique

a conservation des oiseaux en Colombie-Britannique dépend d'une grande variété de partenaires et d'intervenants qui travaillent dans le cadre du Plan conjoint intramontagnard canadien, du Plan conjoint de la Côte du Pacifique, du Plan conjoint des Habitats des Prairies et du programme sur les forêts boréales de l'Ouest. Dans toutes les régions de la province, les partenaires s'unissent pour encourager les intervenants à participer au processus de conservation.

Dans le Nord de la Colombie-Britannique, de nouveaux partenariats ne cessent de s'établir. Le travail effectué conjointement avec la Peace Forage Association en est un exemple. Des ateliers sont organisés avec des éleveurs de bétail afin de donner de l'information au sujet des clôtures (électriques), de l'abreuvement du bétail par rotation, de l'identification des plantes et de l'établissement du dynamisme du pâturage. Le travail est déjà commencé avec les groupes de gestion des bassins hydrographiques à propos de questions comme la protection du littoral, la qualité de l'eau, la pollution et l'érosion.

Pour le Nord de la Colombie-Britannique, veuillez communiquer avec Murray Clark, gestionnaire des programmes en matière d'habitats pour le Peace Biome, Canards Illimités Canada, au (250) 786-0220 ou à l'adresse m_clark@ducks.ca.

Un travail exhaustif est également en cours dans la région de la rivière Okanagan, où le South Okanagan-Similkameen Conservation Program agit de pair avec le Okanagan Basin Technical Working Group, avec des équipes responsables de l'intendance et des connaissances traditionnelles écologiques ainsi qu'avec d'autres partenaires afin de remettre en état une région fortement perturbée. La rivière la plus menacée de la Colombie-Britannique et la cinquième au classement des rivières les plus menacées au Canada se trouve dans cette région. La rivière Okanagan a perdu plus de 80 p. 100 de ses terres humides et est exposée à beaucoup de tension en raison de la population en constante augmentation. Le but est d'élaborer un plan de remise en état global, d'acquérir des terres humides et d'élaborer des programmes d'intendance axés sur les espèces sauvages riveraines et des terres humides, de même que les stocks de pêches.

Veuillez communiquer avec Brad Arner, gestionnaire des programmes de conservation pour la région intramontagneuse, Canards Illimités Canada, au (250) 374-8307 ou à l'adresse b_arner@ducks.ca.

Des ateliers sont organisés avec des éleveurs de bétail afin de donner de l'information au sujet des clôtures (électriques), de l'abreuvement du bétail par rotation, de l'identification des plantes et de l'établissement du dynamisme du pâturage. L'acquisition de terres demeure une priorité dans certaines régions de la Colombie-Britannique, au même titre que la protection des ranchs les plus importants entre la côte et le Fraser (à l'extrémité nord du lac Tatlayoko) l'était à la fin de 2001. Ce vaste projet lié au paysage, qui comprend le ranch et les hautes terres adjacentes, protège une région qui a une grande valeur pour les oiseaux migrateurs et un important complexe de terres humides pour les oiseaux qui hivernent.

Pour obtenir plus d'information sur les programmes de Conservation de la nature Canada, veuillez communiquer avec Katie Blake, adjointe aux programmes, Conservation de la nature Canada, au (250) 479-3191 ou à l'adresse katie.blake@natureconservancy.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
Fédérales – ÉU.	2 588 068	14 167 302
Non fédérales — ÉU.	4 354 277	18 065 843
Canadiennes	3 700 224	42 000 994
Total	10 642 569	74 234 139

Réalisations (en acres)

	2002	Total (1986-2002)
Acquises	31 889	139 886
Améliorées	16 725	107 545
Gérées	16 725	104 584
Total*		139 886

*Veuillez noter que les acres acquises, améliorées et gérées ne sont pas compilées. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet d'une gestion.

Image de fond :

Service canadien de la faune



Canards colverts et Canards pilets

Canards Illimités Canada

Alberta

a réussite continue du programme du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine de l'Alberta tient à l'engagement solide des principaux organismes partenaires, qui comprennent Alberta Sustainable Resource Development, Alberta Environment, Alberta Agriculture, Food and Rural Development, Canards Illimités Canada, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada et Conservation de la nature Canada. Les États-Unis offrent un important soutien financier par le truchement de la North American Wetlands Conservation Act, de Ducks Unlimited Inc. et des partenaires américains non fédéraux du même ordre.

Au cours des années 1970, l'Alberta a offert un soutien au quart de la population continentale des Canards colverts et des Canards pilets. un prix d'excellence du premier ministre (deuxième place) au partenariat du Plan nord américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) de l'Alberta. Le conseil d'administration du PNAGS de l'Alberta décide de la direction stratégique du programme, alors que sa structure organisationnelle unique formée de comités et de groupes consultatifs se concentre sur la prestation. Cette structure unique permet d'utiliser les ressources de façon efficace pour appuyer les activités sur le terrain et l'administration du programme.

Les partenaires albertains continuent leur travail de remise en état, de protection et d'amélioration des terres humides et des hautes terres afférentes dans les aires prioritaires de la sauvagine en Alberta. La Milk River Ridge Initiative en est un bon exemple. En effet, cette initiative constitue l'une des plus importantes pour la sauvagine, surtout pour les Canards pilets, dans le Sud de l'Alberta. La plus grande partie de cette zone, qui comporte des terres herbeuses de fétuques indigènes utilisées pour l'élevage de bovins en liberté, est relativement intacte. Toutefois, 30 p. 100 des hautes terres ont été lourdement perturbées par les activités agricoles annuelles effectuées dans des aires couvertes de terres humides saisonnières.

La Milk River Ridge Initiative, mise de l'avant par Canards Illimités Canada, est conçue de façon stratégique pour remettre en état la fonction du paysage et sa capacité de subvenir aux besoins de populations saines de sauvagine par la protection et la conservation des aires naturelles restantes, par la remise en état des terres herbeuses perdues au profit de l'agriculture depuis les années 1970 et par la promotion de l'adoption de pratiques durables d'utilisation des terres sur les terres labourables restantes, pratiques prenant en compte la sauvagine.

Au nombre des partenaires, on compte Canards Illimités Canada, l'État de la Californie, Conservation de la nature Canada, la North American Wetlands Conservation Act, Ducks Unlimited Inc., de même que l'Alberta Conservation Association et les propriétaires fonciers de la région.

Veuillez communiquer avec Don Watson, professionnel en matière d'habitat, Canards Illimités Canada, au (403) 328-8155 ou à l'adresse d watson@ducks.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
Fédérales – ÉU.	11 321 145	67 035 031
Non fédérales — ÉU.	10 576 175	73 064 585
Canadiennes	11 129 010	80 615 234
Total	33 026 330	220 714 850

Réalisations (en acres)

	2002	Total (1986-2002)
Acquises	54 999	1 474 522
Améliorées	43 656	858 699
Gérées	58 058	1 311 852
Total*		1 474 522

^{*}Veuillez noter que les acres acquises, améliorées et gérées ne sont pas compilées. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet d'une gestion.

Saskatchewan

n 1996, la Saskatchewan Wetland Conservation Corporation, qui fait maintenant partie de la Saskatchewan Watershed Authority, a lancé un programme de conversion des terres cultivées grâce à des partenariats avec Canards Illimités Canada et Pheasants Forever, afin de réaliser ce programme. Quelques années plus tard, la région de Missouri Coteau, dans le Centre sud de la Saskatchewan, a été choisie comme zone prioritaire d'intervention pour ce programme en raison du nombre élevé de terres humides et de terrains herbeux qui s'y trouvent. Cette zone, qui s'étend sur environ cinq millions d'acres (plus de deux millions d'hectares), est essentielle pour les populations reproductrices de Canard pilet et pour les autres oiseaux des terrains herbeux. Elle est également importante pour le secteur de l'élevage bovin de la province. Plusieurs facteurs menacent les terrains herbeux indigènes de la région, dont le travail du sol, les activités industrielles, le drainage des terres humides, l'envahissement d'espèces exotiques et l'expansion urbaine.

Le programme de conversion des terres cultivées, conçu principalement pour protéger et pour conserver les habitats indigènes, offre des avantages financiers aux propriétaires fonciers. Cette approche fondée sur l'intendance des activités d'utilisation des terres vise à établir un équilibre entre les besoins économiques des propriétaires fonciers et la conservation des habitats d'espèces sauvages. Ce programme s'est avéré populaire. En 2002, en Saskatchewan, plus de 24 000 acres (environ 1 000 hectares) de terre ont été ensemencées pour le fourrage et plus de 11 000 acres (environ 4 500 hectares) ont été ensemencées aux fins de l'alimentation dans la seule région de Missouri Coteau, malgré la sécheresse qui sévissait dans la région.

Le programme s'est révélé rentable. Les propriétaires fonciers qui ont participé ont reçu un paiement unique de 25 \$ par acre pour une entente de dix ans ou de 70 \$ par acre pour une entente de 21 ans. Ces ententes protègent les prairies indigènes et les terres humides inscrites au programme.

Le fait de travailler avec les propriétaires fonciers pour qu'ils adoptent de meilleures pratiques de gestion a porté fruit et a provoqué des changements importants dans le paysage. La réaction positive qu'a suscitée le

Des propriétaires fonciers discutent de la conversion des terres cultivées au cours de la tournée d'un projet de démonstration.

Saskatchewan Watershed Authority



Les zones riveraines des Prairies sont importantes pour la sauvagine et un ensemble d'autres oiseaux migrateurs.

Tim Sopuck, Manitoba Habitat Heritage Corporation

La réaction positive qu'a suscitée le programme de conversion des terres cultivées appuie la croyance que les avantages économiques, sociaux et environnementaux de conservation sont interreliés.

programme de conversion des terres cultivées appuie la croyance que les avantages économiques, sociaux et environnementaux de conservation sont interreliés.

Les propriétaires fonciers de la Saskatchewan ont fait preuve de leur engagement à se servir de pratiques durables d'utilisation des terres, non seulement pour leur avantage personnel, mais également pour le plus grand bénéfice de tous les résidents de la province et pour laisser un héritage aux futures générations.

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec Sharon Metz, gestionnaire - marketing et communications, Saskatchewan Watershed Authority, au (306) 787-9290 ou à l'adresse sharon metz@swa.ca. Il est possible de télécharger des guides de propriétaires fonciers à l'adresse suivante : www.wetland.sk.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
Fédérales – ÉU.	9 513 491	66 911 712
Non fédérales – ÉU.	9 637 572	74 818 963
Canadiennes	6 829 489	57 193 974
Total	25 980 552	198 924 649

Réalisations (en acres)

	2002	Total (1986-2002)
Acquises	224 233	934 401
Améliorées	73 173	581 373
Gérées	73 173	697 401
Total*		934 401

*Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet d'une gestion.

Manitoba

I vous scrutez le programme de conservation de la région des cuvettes des prairies du Manitoba, vous trouverez en son noyau les programmes du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS). Les partenaires du Manitoba continuent de mettre l'emphase sur la protection des terres humides prioritaires et des habitats afférents, mais les programmes du PNAGS procurent également des avantages de conservation à valeur ajoutée, grâce à leurs liens à des activités complémentaires financées au Canada dans les paysages d'intérêt du PNAGS.

Le programme Canards Illimités Canada du PNAGS est lié de façon efficace à un nombre d'initiatives de conservation de base. Un bon exemple est le Conservation District Program du Manitoba qui finance des organismes locaux offrant des programmes de conservation des terres, des eaux et de l'habitat. Le soutien offert à ces groupes par Canards Illimités Canada comporte des avantages d'envergure de conservation du paysage, y compris la planification concernant les bassins hydrographiques et la plantation de couvertures végétales permanentes supplémentaires, offertes à un coût très bas. Un autre exemple est le nouveau Riparian Area Tax Credit Program, lancé par le ministère des Finances du Manitoba en 2002. Canards Illimités Canada fait la promotion de ce concept depuis un certain nombre d'années et est présentement en discussion avec le Ministère afin d'étudier comment l'initiative de crédit d'impôt pour les zones riveraines peut appuyer les organismes de conservation.

La Manitoba Habitat Heritage Corporation et la Delta Waterfowl Foundation, qui offrent conjointement le Potholes Plus Program financé par la North American Wetlands Conservation Act, sont liées à d'autres initiatives de financement canadiennes qui contribuent aux objectifs du PNAGS et à d'autres initiatives pour les oiseaux. La Manitoba Habitat Heritage Corporation offre, par exemple, une initiative concernant l'habitat, financée par le Canada, pour des espèces en péril, qui aide à conserver les terres herbeuses indigènes; elle est importante pour les oiseaux qui nichent au sol, y compris la sauvagine. Les programmes d'intendance riveraine et de gestion des terrains boisés de la Manitoba Habitat Heritage Corporation aident également à améliorer l'habitat critique des oiseaux.

Cette série de programmes de conservation, offerts grâce à des partenaires coordonnés, commence à démontrer que la conservation des oiseaux peut être mise en œuvre dans un même paysage.

Veuillez communiquer avec Tim Sopuck, gestionnaire des communications, Manitoba Habitat Heritage Corporation, au (204) 784-4359, tsopuck@mhhc.mb.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
Fédérales – ÉU.	2 662 584	24 415 375
Non fédérales — ÉU.	2 572 386	26 313 630
Canadiennes	5 691 215	48 128 168
Total	10 926 185	98 857 173

Réalisations (en acres)

	2002	Total (1986-2002)
Acquises	53 365	1 044 423
Améliorées	19 167	100 167
Gérées	19 167	867 128
Total*		1 044 423

*Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet d'une gestion.





Ontario

e rôle de la science portant sur les terres humides, surtout l'étude de la relation entre l'habitat et la sauvagine, et les autres oiseaux, constitue un élément essentiel des programmes de conservation. Les 39 458 milles carrés (636 413 kilomètres carrés) de forêts et de terres humides des régions du Nord (RCO 8) et du Centre (RCO 12) de l'Ontario présentent de nombreuses difficultés pour la planification de la conservation. Divers organismes s'occupent actuellement de quelques initiatives de surveillance et de planification visant à relever ces difficultés.

L'an dernier, Canards Illimités Canada a organisé un atelier intitulé « Towards predicting where waterfowl breed in Northern Ontario ». L'atelier a rassemblé un grand nombre de spécialistes en matière de sauvagine, de cartographie et de modélisation issus d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et d'universités de l'Ontario afin de cerner l'« état des connaissances » de la science relative aux terres humides et à la sauvagine. Il portait principalement sur l'examen des ensembles de données existantes dans le contexte de la création de modèles pour prédéterminer l'aire de reproduction la plus probable de la sauvagine dans ces deux régions ontariennes et, ainsi, déterminer les paysages de conservation prioritaires.

L'une des plus importantes recommandations présentées consistait en l'élaboration d'un programme scientifique qui utiliserait les renseignements existants, comme les résultats des relevés de couples reproducteurs recensés par le Plan conjoint des Canards noirs, et qui se fonderait sur ces renseignements en intensifiant les activités dans certaines aires. Les données seraient combinées aux données existantes du système d'aide à la décision créé par le Service canadien de la faune, WILDSPACE. Elles seraient ensuite appuyées par le travail de cartographie des régions balayées par le système d'information géographique (SIG) réalisé par le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario.

Les partenaires ontariens du Plan conjoint des habitats de l'Est seront mieux placés pour établir les priorités à venir en ce qui a trait aux importants paysages boisés de tout l'Ontario, pour fournir des renseignements essentiels à l'élaboration des activités de planification à grande échelle ainsi que pour assurer une conservation efficace des terres humides s'ils intègrent les activités de surveillance et de planification existantes et s'ils se fondent sur elles.

Veuillez communiquer avec Brigitte Collins, agente des projets de plans conjoints, au (613) 952-2408, ou à l'adresse brigitte.collins@ec.gc.ca; vous pouvez communiquer également avec Silvia Strobl, chef du secteur du programme sur les forêts, Canards Illimités Canada, au (613) 389-0418 ou à l'adresse s_strobl@ducks.ca, http://www.on.ec.gc.ca/wildlife/wildspace/intro-f.html

Contributions (en \$CAN)

,	
2002	Total (1986-2002)
4 701 674	20 259 051
2 192 128	21 603 700
3 131 727	66 219 615
10 025 529	108 082 366
	4 701 674 2 192 128 3 131 727

Réalisations (en acres)

	2002	Total (1986-2002)
Acquises	20 448	470 652
Améliorées	14 249	400 082
Gérées	14 249	411 289
Total*		470 652

^{*}Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet d'une gestion.

Étang de castors du Centre de l'Ontario.

Canards Illimités Canada



Québec

ans la région du Sud du Québec, où l'agriculture revêt une grande activité, plus de 9 880 milles (4 000 hectares) d'habitats de marais ont été endommagés ou détruits le long du fleuve Saint-Laurent. Dans d'autres parties de la vallée du Saint-Laurent, 27 900 milles carrés (45 000 kilomètres) de voies navigables ont été nivelés, et plus de 3 706 500 acres (1,5 million d'hectares) de terres ont été drainées.

Étant donné qu'il est essentiel de savoir où sont situées les dernières terres humides du Canada pour la conservation de ces habitats en voie de disparition, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, l'Agence spatiale canadienne, Canards Illimités Canada et Habitat faunique Canada travaillent de concert, depuis 1999, à l'élaboration du premier Atlas de conservation des terres humides de la vallée du Saint-Laurent, un outil de base pour les mesures de conservation effectuées par le Plan conjoint des Habitats de l'Est dans le Sud du Québec.

L'équipe s'est servie d'une nouvelle méthode de classification, soit une classification par arbre de hiérarchie, pour combiner les images prises par les satellites Landsat et Radarsat aux données numériques sur l'hydrologie et la topographie. Les renseignements tirés des observations sur le terrain, les cartes forestières, les études de la végétation et les autres sources ont également été utilisés. Les cartes à l'échelle 1:50 000 qui en découlent balaient le paysage agricole de 68 municipalités régionales de la vallée du Saint-Laurent et de la vallée de l'Outaouais — une zone de 24 800 milles carrés (plus de 40 000 kilomètres carrés).

En plus de repérer plus de 20 000 terres humides, l'atlas en ligne indiquera la taille, la forme et le type de chacune d'elles — les tourbières, des marais et des marécages aux terres agricoles à eaux peu profondes et inondées. Il donnera également les définitions des différentes terres humides et de leurs rôles, des données statistiques et descriptives concernant des zones particulières et des choix de conservation, et permettra en outre aux utilisateurs de créer leurs propres cartes à partir de la base de données initiale.

L'atlas aidera les gestionnaires des terres gouvernementaux et non gouvernementaux à prendre des décisions éclairées sur l'utilisation et la conservation des terres humides du Sud du Québec.

Veuillez communiquer avec Luc Bélanger, biologiste supérieur, Service canadien de la faune, Région du Québec, au (418) 649-6130 ou à l'adresse luc.belanger@ec.gc.ca

Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
Fédérales – ÉU.	1 109 040	10 453 573
Non fédérales – ÉU.	1 109 041	11 015 453
Canadiennes	1 271 748	15 514 134
Total	3 489 829	36 983 160
Réalisations (en acres	5)	

	2002	Total (1986-2002)
Acquises	54	29 551
Améliorées	66	16 887
Gérées	66	19 365
Total*		29 551

*Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet d'une gestion. Repérer les terres humides restantes au Canada, telle que cette terre humide du Sud du Québec, constitue un élément essentiel à la conservation de ces habitats en voie de disparition.

Canards Illimités Canada

Nouveau-Brunswick

u Nouveau-Brunswick, la conservation des terres humides se réalise grâce aux mandats de collaboration du partenariat du Plan conjoint des Habitats de l'Est (PCHE), qui se compose des ministères des Ressources naturelles et de l'Énergie, de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture ainsi que de l'Environnement du Nouveau-Brunswick, de même que des gouvernements locaux, de Canards Illimités Canada, de Conservation de la nature Canada, des Habitats fauniques du Canada et du Service canadien de la faune d'Environnement Canada.



La politique sur les terres humides officialisée dernièrement par le Nouveau-Brunswick, protège le marais salé littoral du port de Buctouche contre les menaces de développements futurs qui entraveraient directement sa trajectoire.

Pascal Giasson, ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick



Rétablissement des terres humides sur une exploitation agricole privée dans le Kings County, en Nouvelle-Écosse.

Canards Illimités Canada

Par le passé, les gens qui se sont établis au Nouveau-Brunswick ont formé des agglomérations le long des côtes et des voies navigables intérieures de la province. Une telle tendance a imposé des contraintes sur les terres humides de la province, dont bon nombre ont été asséchées ou se sont détériorées. Aujourd'hui, seulement 4 p. 100 du territoire Nouveau-Brunswick font toujours partie de la classe des habitats de terres humides. De ces 741 000 acres, 3 p. 100 se composent de marais littoraux, 7 p. 100, de terres humides de plaine d'inondation de la rivière Saint John, 41 p. 100, de terres humides intérieures d'eau douce, et 49 p. 100 de tourbières intérieures. Bien que les marais littoraux et les terres humides de plaine d'inondation de la rivière Saint John représentent moins de 0,4 p. 100 du territoire de toute la province, la majeure partie de ces zones sont d'importance internationale, nationale ou provinciale.

En 2002, le Nouveau-Brunswick a officialisé la Politique provinciale de conservation des terres humides du Nouveau-Brunswick afin d'aider à mieux gérer les activités anthropiques sur les terres humides et à leurs abords. La Politique aidera à prévenir la disparition d'habitats de terres humides importants à l'échelle provinciale (*l'ensemble des terres humides littorales et de plaine d'inondation de la rivière Saint John*) ainsi que toute perte nette des fonctions de la totalité des terres humides. La Politique portera également sur l'élaboration d'initiatives d'intendance et de collaboration en matière de terres humides par le truchement de partenariats avec les gouvernements, les citoyens locaux, les groupes d'intervenants et le secteur privé.

Veuillez communiquer avec Todd Byers, gestionnaire de programme, Plan conjoint des Habitats de l'Est, au (506) 453-2440 ou à l'adresse todd.byers@gnb.ca, http://www.gnb.ca/0078/index-f.asp.

Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
Fédérales – ÉU.	670 105	4 449 033
Non fédérales – ÉU.	525 599	4 429 253
Canadiennes	576 586	6 265 132
Total	1 772 290	15 143 418

Réalisations (en acres)

	2002	Total (1986-2002)
Acquises	2 792	57 723
Améliorées	9 138	17 873
Gérées	9 138	25 044
Total*		57 723

*Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet d'une gestion.

Nouvelle-Écosse

inq rivières traversent les communautés agricoles productives de la vallée de l'Annapolis, dans le Kings County. Elles se trouvent avant l'entrée du site Ramsar du bassin Minas de la baie de Fundy et de la réserve d'oiseaux de rivage de l'hémisphère occidental. L'agriculture et divers autres développements ont changé le paysage de la région au cours des quatre cents dernières années. Environ 60 p. 100 de l'habitat de marais salés ont été perdus et environ 50 p. 100 de la superficie totale de la vallée a été dégagée aux fins de l'agriculture. Les pratiques agricoles intensives et la croissance de la population anthropique continuent d'avoir une incidence néfaste sur l'habitat des espèces sauvages et la qualité de l'eau dans la région.

Le Agricultural Landscape Habitat Conservation Project du Kings County a été créé en vue d'établir un partenariat de conservation qui encourage les producteurs agricoles à réduire la contamination de l'eau et à remettre en état les habitats de terres humides et les habitats riverains. Ce partenariat est coordonné par le Plan conjoint des Habitats de l'Est (PCHE) de la Nouvelle-Écosse et de nombreux organismes y participent, y compris la Valley Watershed Association, la Friends of the Cornwallis River Society, le Department of Agriculture and Fisheries de la Nouvelle-Écosse, le Kings County ainsi que de nombreux producteurs agricoles et propriétaires fonciers privés de la communauté agricole. Plusieurs activités de projets ont été proposées en 2002, dont cinq projets d'établissement de clôtures en zone riveraine, deux de location riveraine, deux concernant les petits marais, deux de création de terres humides et un d'élaboration d'une nouvelle initiative municipale d'intendance des terres humides.

En Nouvelle-Écosse, le PCHE continuera à solliciter de nouveaux partenaires et travaillera au sein du paysage agricole de la province pour offrir à l'avenir des projets de conservation des habitats qui soient sains du point de vue biologique.

Veuillez communiquer avec Glen J. Parsons, Plan conjoint des Habitats de l'Est, au (902) 679-6223 ou à l'adresse parsongj@gov.ns.ca

Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
Fédérales – ÉU.	360 873	3 240 022
Non fédérales — ÉU.	361 372	3 484 372
Canadiennes	468 211	8 381 755
Total	1 190 456	15 106 149

Réalisations (en acres)

	2002	Total (1986-2002)
Acquises	1 583	75 328
Améliorées	3 076	17 559
Gérées	2 912	24 916
Total*		75 328

*Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet d'une gestion.



Île-du-Prince-Édouard

'industrie agricole de l'Île-du-Prince-Édouard, menée par les pommes de terre et, d'une façon moindre, par l'industrie de l'élevage, a dominé l'économie locale et l'utilisation des terres depuis les cinquante dernières années. Bien que la pêche et la foresterie contribuent également à l'économie de l'Île, le tourisme a connu un essor important depuis l'achèvement du pont de la Confédération, qui relie l'Île au continent, et a entraîné une augmentation des développements autour des terres humides ainsi qu'autour des régions côtières. Les pratiques agricoles et les activités forestières ont provoqué, par le biais de l'envasement excessif, la dégradation des eaux douces et la détérioration des terres humides côtières de l'Île de même que la contamination bactérienne, l'accumulation excessive de nutriments et la contamination par pesticides.

Le Plan conjoint des Habitats de l'Est (PCHE) a collaboré avec différents partenaires pour proposer des solutions à la détérioration des terres humides de l'Île par l'intermédiaire de quatre domaines de programmes clés: l'agriculture, dont la conservation des sols et l'établissement d'enclos pour le bétail, l'amélioration des petits marais, la gestion des terres humides et l'acquisition de terres. Les partenaires comprennent Canards Illimités Canada, la Prince Edward Island Soil and Crop Improvement Association, Habitat faunique Canada, le Department of Fisheries, Aquaculture and Environment de même que les secteurs de l'agriculture et de la foresterie de l'Île-du-Prince-Édouard.

Un des principaux éléments du programme du PCHE 2002 a été l'acquisition de l'île Bird, une des quelques îles situées au large des côtes. L'île d'une superficie de deux cents acres est constituée de quatre-vingt-dix

L'île Bird, d'une superficie de 200 acres, se trouve dans la baie Malpeque, un site de Ramsar. Il s'agit d'une des seules zones de l'Île-du-Prince-Édouard qui n'a pas subi les effets de l'agriculture, la foresterie ou de l'établissement humain Canards Illimités Canada



acres de marais salés et de dunes ainsi que de peuplements de feuillus d'âge mûr et d'une tourbière d'épinettes noires. Elle est située dans la baie Malpeque, un site de Ramsar, sur la côte nord de l'Île. La conservation de l'île Bird est particulièrement importante puisqu'il s'agit d'une des seules zones de la province qui n'a jamais subi les incidences de l'agriculture ou de la foresterie. L'organisme Island Nature Trust sera le détenteur du titre de propriété. L'île sera aussi conservée comme habitat d'espèces sauvages et demeurera ouverte au public. Les partenaires clés de cette acquisition comprennent le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, l'organisme Island Nature Trust, Conservation de la nature Canada, Canards Illimités Canada et le Department of Fisheries, Aquaculture and Environment de l'Île-du-Prince-Édouard.

Veuillez communiquer avec Alan McLennan, Department of Fisheries, Aquaculture and Environment de l'Île-du-Prince-Édouard, au (902) 368-4667 ou à l'adresse admclennan@gov.pe.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
Fédérales – ÉU.	337 705	1 740 289
Non fédérales – ÉU.	337 704	1 789 218
Canadiennes	384 575	4 947 318
Total	1 059 984	8 476 825

Réalisations (en acres)

	2002	Total (1986-2002)
Acquises	1 139	33 330
Améliorées	1 626	23 493
Gérées	1 626	6 368
Total*		33 330

^{*}Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet d'une gestion.



Terre-Neuve-et-Labrador

es municipalités de Terre-Neuve-et-Labrador ont une compétence sur de très grandes zones de bassins hydrographiques, et bon nombre de ces bassins avoisinent un habitat estuarien productif. Bien que la population de cette province soit relativement peu élevée, soit 500 000 habitants, la nature du peuplement des régions côtières éloignées a offert un accès historique général à une grande partie des habitats des oiseaux marins et des canards de mer.

Le Plan conjoint des Habitats de l'Est (PCHE), un programme de Terre-Neuve-et-Labrador, porte principalement sur la promotion de l'éthique de conservation et sur l'encouragement des meilleures pratiques grâce aux programmes d'intendance. Des groupes communautaires et des utilisateurs de ressources participent également à l'amélioration des activités telles que l'installation et la surveillance de nichoirs pour les Garrots à œil d'or et des abris pour les eiders. Les partenaires clés sont le Department of Tourism, Culture and Recreation de Terre-Neuveet-Labrador, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, Habitat faunique Canada, Canards Illimités Canada, Conservation de la nature Canada, des communautés locales, des associations de formation et la Labrador Inuit Association.

L'Eider à duvet niche sur de nombreuses îles côtières de la baie aux Lièvres dans la péninsule Great
Northern de la province. Des mentions historiques remontant jusqu'à la fin des années 1700 en indiquent un très grand nombre. Cependant, les densités de reproduction actuelles sont basses compte tenu de la disponibilité de l'habitat. Un programme d'éclosion et de mise en liberté des eiders ainsi que l'installation d'abris de nidification ont eu une influence positive sur la population locale, mais on a déterminé que ces activités requéraient un programme d'intendance.

Le programme d'intendance des habitats côtiers de 2002 visait les collectivités dont les résidents avaient eu un accès traditionnel aux îles de la baie aux Lièvres. On a encouragé ces collectivités à conclure avec la province des ententes d'intendance fondées sur le bon vouloir. On a élaboré un plan de conservation en utilisant les connaissances écologiques locales et

Al Glover, de Canards
Illimités Canada, met en
liberté des jeunes eiders
dans un parc d'attente,
où ils s'habitueront à
s'alimenter seuls et
deviendront également
tout à fait à l'aise dans
l'eau, jusqu'à leur remise
en liberté dans la nature.

Gerry Yetman, Department of Tourism, Culture and Recreation de Terre-Neuve-et-Labrador

Le Plan conjoint des Habitats de l'Est (PCHE), un programme de Terre-Neuve-et-Labrador, porte principalement sur la promotion de l'éthique de conservation et sur l'encouragement des meilleures pratiques grâce aux programmes d'intendance.

traditionnelles pour déterminer les menaces et offrir un guide pratique aux utilisateurs des ressources. Un programme de diffusion externe encourage et renforce le message d'intendance.

Veuillez communiquer avec Gerry Yetman, gestionnaire de programme, Plan conjoint des Habitats de l'Est, Terre-Neuve-et-Labrador, au (709) 637-2013 ou à l'adresse gerryyetman@mail.gov.nf.ca.

Contributions (en \$CAN)

	2002	Total (1986-2002)
Fédérales – ÉU.	75 434	983 100
Non fédérales — ÉU.	75 433	956 466
Canadiennes	1 537 223	4 541 463
Total	1 688 090	6 481 029

Réalisations (en acres)

	2002	Total (1986-2002)
Acquises	1 736	121 245
Améliorées	898	5 321
Gérées	898	5 406
Total*		121 245

^{*}Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'obiet d'une gestion.



Image de fond :

Cygne Trompette

Gwen Williams

Personnesressources

Plan nord-américain de gestion de la sauvagine

Pour obtenir des renseignements sur le PNAGS au Canada, pour consulter la version électronique de cette publication, ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires :

Service canadien de la faune Place Vincent-Massey 3º étage 351, boul. Saint-Joseph Hull (Québec) K1A 0H3 (819) 953-9414

PNAGS

nawmp.ca

nawmp@ec.gc.ca

Financement de la North American Wetlands Conservation Act

Pour obtenir plus de renseignements sur le financement de la NAWCA au Canada : Secrétariat du CNACTH (Canada)
Bureau 200
1750 Courtwood Crescent Ottawa (Ontario) K2C 2B5 (613) 228-2601 nawcc@bellnet.ca

terreshumides.org

Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord

Pour obtenir plus de renseignements sur l'ICOAN au Canada : ICOAN-Canada Bureau 511 13370, 78° Avenue Surrey (Colombie-Britannique) V3W 0H6 (604) 501-7907 a_martell@ducks.ca

nabci.org

Les partenaires de conservation du Canada sont reconnaissants du soutien financier accordé par la North American Wetlands Conservation Act des États-Unis et d'autres partenaires américains.